

Concours d'admission en deuxième année à l'ENS Rennes

Session 2026

Inscription administrative du lundi 8 décembre 2025 au lundi 12 janvier 2026 à 17h00
Dépôt du dossier d'études supérieures jusqu'au jeudi 5 mars 2026 à 17h00

I - Prérequis et niveau de recrutement

L'ENS Rennes propose trois concours distincts d'admission en deuxième année : mathématiques, informatique, sciences de l'ingénieur.

Ces trois concours comportent chacun une phase d'admissibilité et une phase d'admission. La phase d'admissibilité est constituée de l'examen du dossier d'études supérieures (DES). La phase d'admission est constituée d'épreuves orales (plus d'informations sur le site web de l'ENS Rennes, rubrique « Admission »).

Pour s'inscrire à l'un de ces concours, les personnes candidates doivent être titulaires, ou en cours d'acquisition, d'un diplôme correspondant à 180 ECTS (L3 ou équivalent). Les lauréat·e·s intégreront l'école en deuxième année, au niveau M1, pour une scolarité de trois années rémunérées.

II - Le dossier d'études supérieures

L'examen du dossier d'études supérieures constitue la phase d'admissibilité et les personnes candidates dont le dossier sera retenu par le jury recevront une convocation pour participer aux épreuves orales et/ou pratiques de la phase d'admission.

Composition du dossier d'études supérieures

Le dossier est composé des pièces suivantes qui doivent être classées dans l'ordre demandé.

- 1) Le récapitulatif de l'inscription à imprimer après la clôture des inscriptions administratives sur le site SCEI.
- 2) La synthèse chronologique et exhaustive (document fourni page suivante) des études suivies et activités pratiquées depuis le baccalauréat.
- 3) a) Pour l'année universitaire en cours : le relevé de notes officiel du premier semestre ; l'intitulé des cours suivis.
b) Pour toutes les années précédant l'année en cours, jusqu'à la première année après le baccalauréat : les relevés ou bulletins de notes officiels ; le diplôme ou l'attestation de réussite.
c) Le relevé de notes officiel et le diplôme du baccalauréat.
- 4) Un CV comportant notamment les expériences de la personne candidate : stages, projets (TIPE, TER, lecture dirigée, mémoire... avec les sujet, lieu, durée et encadrant·e), ateliers... La personne candidate pourra joindre tout élément ou synthèse sur ses activités scientifiques antérieures.
- 5) Une lettre de motivation comportant notamment le projet de formation de la personne candidate à l'ENS Rennes.

Chaque personne candidate doit constituer personnellement son dossier d'études supérieures et le déposer sur le site d'inscription SCEI au plus tard le jeudi 5 mars 2026 à 17 heures.

 L'inscription administrative doit être réalisée avant le lundi 12 janvier à 17 h ; le délai supplémentaire jusqu'au jeudi 5 mars à 17h concerne uniquement le dépôt du D.E.S.

Pour plus d'information, vous pouvez vous référer à la notice relative aux concours d'entrée en deuxième année consultable sur le site web de l'ENS Rennes, rubrique « Admission ».

Synthèse D.E.S C2A 2026

Synthèse chronologique et exhaustive
des études suivies et activités pratiquées depuis le baccalauréat

Ce document est un élément à part entière du dossier d'études supérieures. Il doit être rempli soigneusement et placé en 2^e page du DES.

Nom	
Prénom	
Date de naissance	

Baccalauréat	
Année d'obtention :	Mention :
Spécialités :	
Options :	

Études et activités post-baccalauréat			
Année post-bac.	Diplôme ou activité	Moyenne	Établissement
Année 1 20____/20____		1 ^{er} semestre : 2 ^è semestre :	
Année 2 20____/20____		1 ^{er} semestre : 2 ^è semestre :	
Année 3 20____/20____		1 ^{er} semestre : 2 ^è semestre :	
Année 4 20____/20____ (éventuellement)		1 ^{er} semestre : 2 ^è semestre :	
Année 5 20____/20____ (éventuellement)		1 ^{er} semestre : 2 ^è semestre :	

Compléments d'information à porter à la connaissance du jury :